



« ILS SONT ARRIVÉS »

MORIZOT VAYER Cléo le 1^{er} Mars

GRANGIE Bonnie le 14 Mai

BIREN Léïa le 10 Juin

SOARES VALENTE Fany le 15 Octobre

CLABAUT Matéo le 19 Novembre

« ILS SE SONT DIT OUI »

MANOURY Sylvie et RIVAL Angeline le 04 Juin

KOBBA Timothé et TABAR Luna le 17 Septembre

« ILS SE SONT PACSES »

CLABAUT Guillaume et MASSON Laura le 19 Mars

GRANGIE Quentin et DOUTEAUX Aurélie le 20 Avril

ESPELT Cyril et LOPES DA COSTA Patricia le 8 Octobre

CORCESSIN Adrien et TISSIER Sandrine le 26 Octobre

« ILS NOUS ONT QUITTÉS »

M. MOUMINOUX Guy le 11 janvier

M. MUNIER Jean le 29 juin



MAIRIE DE MAUPERTHUIS

Tel : 01-64-03-16-27

mairie.mauperthis@wanadoo.fr

www.mairie-mauperthuis.fr

Les brèves de Mauperthuis

N°31 – Décembre 2022

Le mot du Maire

L'année 2022 se termine... il est temps de vous souhaiter d'agréables et joyeuses fêtes de fin d'année.

J'aurai le plaisir avec les membres du conseil municipal, de vous retrouver nombreux le vendredi 06 janvier 2023 à 19h00, salle polyvalente, pour la cérémonie des vœux 2023 et partager le verre de l'amitié.

Bien à vous

M. Le Maire

D. CARLIER



***Délestage électrique dans le département**

Afin d'être informé d'éventuelles coupures d'électricité cet hiver, je vous invite à enregistrer sur votre téléphone l'application :

ecowatt

Si des coupures devraient être déclenchées :

- elles se feront entre 8h et 13h puis de 18h à 20h
- pour une durée de 2 heures
- ciblées par zone géographique de 2000 abonnés
- elles auront lieu en semaine

Les personnes à risque vital et/ou soignées à domicile sont déjà identifiées par l'agence régionale de santé et les gestionnaires de réseaux électriques qui se coordonneront afin que les meilleures solutions soient anticipées auprès de ces patients.

Important : Si vous êtes ou vous connaissez sur la commune une personne concernée par ce dernier point, merci de nous faire remonter l'information.



La prochaine campagne de recensement de la population se tiendra du:

19 janvier au 25 février 2023.

L'information vous parviendra par courrier.

Vous pourrez ensuite vous faire recenser directement par internet, c'est simple et rapide ou par l'intermédiaire de notre agent recenseur qui sera pour la commune M. Brice SABATIER

RAPPEL !

Tous les bacs de collectes de déchets doivent être sortis la veille du ramassage et rentrés le jour même. En cas de non-respect de cette consigne nous demanderons à la société COVALTRI, propriétaire des bacs de les faire enlever du domaine publique.

Nettoyage des trottoirs, merci de veiller à la propreté de ces derniers (feuilles, mauvaises herbes, neige.....)